

## CÔTE-D'OR Recherche



# Un site Internet pour vivre la géologie à 360°

L'équipe d'enseignants s'est rendue en baie de Somme et baie d'Authie afin, notamment, de ramener des images réalisées par drone ou au sol. Photo DR

À l'université de Bourgogne, une équipe d'enseignants vient de lancer le site Internet Virtual geology, un nouvel outil pour visiter depuis chez soi, et dans le détail, la baie de Somme ou la baie d'Authie.

Répondre à un besoin des étudiants en proposant un outil pédagogique innovant. À l'université de Bourgogne (UB), une équipe d'enseignants vise ce double objectif en lançant le site Internet Virtual geology. « Les sciences de la Terre fondent leur apprentissage des connaissances

sur l'analyse des données issues du terrain », expliquait d'emblée Jean-François Buoncristiani, maître de conférences à l'UB et porteur du projet, dans le dossier de candidature au troisième volet du Programme d'investissements d'avenir - Réussir, innover, transformer, mobiliser en Bourgogne-Franche-Comté (PIA 3-RITM BFC). Depuis, l'équipe de l'UB a décroché, via ce programme, les fonds nécessaires au projet.

« Dans la formation d'un géologue, cet apprentissage se fait classiquement par des travaux en situation, mais le nombre de

sorties reste limité, notamment pour des raisons économiques, argumentait également Jean-François Buoncristiani, au nom de l'équipe. Dans ce projet, nous proposons de développer une approche pédagogique numérique innovante basée sur la réalité virtuelle immersive sur le terrain de la géologie. »

**Des angles multipliés et des zooms sur les parties intéressantes**

En mai, une fois les financements obtenus, l'équipe du projet s'est déplacée en baie de Somme

et baie d'Authie, toutes deux en région Hauts de France, afin de ramener des images réalisées par drone ou au sol. Désormais, il est possible de visiter virtuellement les deux sites. Un système de navigation très simple permet de découvrir chaque site à 360° en multipliant les angles et en zoomant sur les parties intéressantes d'un point de vue géologique.

Le site Internet a la même démarche pour des "spots" de géologie plus proches, comme la Combe Valton, la Combe Saint-Joseph ou encore Talant Belvédère.

Après déjà une grosse année de travail, Virtual geology est désor-

mais accessible à tous et permet, par rebond, au grand public de s'initier à la géologie. L'équipe d'enseignants souhaite bien évidemment l'enrichir, voire le prolonger sur une nouvelle partie consacrée aux volcans. Selon Jean-François Buoncristiani, Virtual geology serait une première en France. « À ma connaissance, un projet du même type était en cours dans le Puy-de-Dôme. Mais je ne sais pas s'il a pu aboutir. »

Frédéric JOLY

frederic.joly@lebienpublic.fr

virtualgeology.u-bourgogne.fr

## CÔTE-D'OR Social

## Blocage du péage de Pouilly-en-Auxois : des agriculteurs « convoqués par la gendarmerie »

Lundi, la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA 21) a annoncé que « plusieurs agriculteurs étaient convoqués cette semaine pour être entendus par les gendarmes ». À l'origine de ces convocations : l'action menée le 8 octobre, à hauteur du péage d'accès à l'A6 à Pouilly-en-Auxois. Ce jour-là, quelque 150 personnes et 25 tracteurs avaient bloqué la gare de péage de Pouilly-en-Auxois avant d'enflammer de la paille et de pénétrer sur l'autoroute, provoquant plusieurs kilomètres de bouchons. Un rassemble-



Le 8 octobre, des agriculteurs avaient bloqué la gare de péage de Pouilly-en-Auxois avant d'enflammer de la paille. Photo archives LBP/Th. SIMONNET

ment tendu, mais qui s'était déroulé sans heurt notable.

**Un appel au rassemblement**

Face à ces convocations,

la FDSEA invite ceux qui le veulent à se rendre devant les gendarmeries où sont convoqués ces agriculteurs. Un appel au rassemblement est ainsi fixé ce mardi, à 10

heures, devant la gendarmerie de Saulieu. Suivront d'autres rassemblements devant les gendarmeries de Pouilly-en-Auxois (mercredi, à 14 h 30) et de Sombernon (jeudi, à 9 h 30). Une quatrième convocation doit encore être fixée.

À noter que chaque agriculteur convoqué sera « accompagné d'un responsable départemental », selon la FDSEA 21, qui déplore que « les agriculteurs soient visés individuellement alors que la structuration syndicale des agriculteurs permet au contraire d'éviter les risques de débordement ».

## CÔTE-D'OR

### 4 villages en état de catastrophe naturelle

Les sinistrés de Charny, Samerey, Val-Mont et Bessey-lès-Cîteaux peuvent souffler. Deux arrêtés interministériels, datés du 17 septembre et publiés le 26 octobre au *Journal officiel*, reconnaissent l'état de catastrophe naturelle pour ces quatre villages de Côte-d'Or. En cause : des « mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols ». Les sinistrés disposent d'un délai de dix jours à compter de la date de publication de cet arrêté au *Journal officiel* (le 26 octobre donc, ndr), pour déposer auprès de leur compagnie d'assurances un état estimatif de leurs pertes afin de bénéficier du régime d'indemnisation.